

ANIM'COUSSEGREY

Après plusieurs mois d'inactivité, l'association *Anim'Cousssegrey* repart de plus belle pour notre plus grand plaisir, dans la joie et la bonne humeur !

Nous nous sommes réunis en Septembre dernier pour renouveler le bureau qui se compose dorénavant :

Présidente	Nancy ALLAVOINE
Trésorière	Sandrine PAVENT
Secrétaire	Catherine MARTIN
Membres	Roger SAUVAGEOT – Fernanda FERREIRA – Sandra DENAIN Gérard BOUVEROT – Dominique FOUTRIER

A la suite, nous avons relancé les festivités avec :

- Une soirée Beaujolais Nouveau, nouvel évènement qui fut une réussite ! Vu le retour positif de cette manifestation, nous réitérerons cette soirée l'an prochain.
- Un après-midi intergénérationnel autour de Noël devait avoir lieu avec activité manuelle, goûter et une surprise pour les enfants ; malheureusement les circonstances nous ont amenées à annuler cet évènement. En revanche, pour marquer le coup, les enfants inscrits étaient invités à voir le Père-Noël. Chocolats et activité individuelle leur ont été distribués par celui-ci.



Lors de l'assemblée générale du 17 janvier 2022, il a été établi un programme prévisionnel d'activités :

Fête des voisins : vendredi 20 mai

3 juillet : vide grenier

14 juillet : plateau repas

en octobre : raclette

18 novembre : beaujolais nouveau

en décembre : après-midi récréatif autour de Noël

Nous vous remercions adultes et enfants pour votre présence, vos encouragements lors de ces évènements, c'est grâce à vous que l'association peut continuer d'exister et de faire vivre le village !

Nancy Allavoine



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

- Mercredi 2 mars : date limite d'inscription sur les listes électorales par télé-procédure (site internet : service-public.fr)
- Vendredi 4 mars : date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie (formulaire à compléter et fournir une pièce d'identité) - permanence au secrétariat de mairie de 8 h à 10 h
- Dimanche 10 avril : premier tour de scrutin
- Dimanche 24 avril : second tour de scrutin



ELECTIONS LEGISLATIVES

- Vendredi 6 mai: date liste d'inscription sur les listes électorales pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits.
- Dimanche 12 juin : premier tour de scrutin
- Dimanche 19 juin : deuxième tour de scrutin



PROCURATIONS

Ce qui change au 1^{er} janvier 2022 : un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Procédure papier ou téléprocédure « Maprocuration »

Si vous ne pouvez pas vous déplacer,
pensez au Vote par procuration

- Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.



- Via un [formulaire CERFA](#) de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée.